

Programme climat SSCM Bilan phase pilote | Lancement du projet

SOMMAIRE

Accueil | Bienvenue

Préparation de l'Etat de Vaud face aux dangers naturels

- Vassilis Venizelos, chef du département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

Analyses de risque communales

- Yvan Rytz, directeur général de la DGE

Gestion de crise | Programme climat du SSCM

- Denis Froidevaux, chef du SSCM et de l'EMCC

Expériences et retours d'une commune pilote

- Mary-Claude Chevalier, Syndique d'Orbe

Message de conclusion

- Chantal Weidmann Yenny, Présidente de l'UCV

Questions & interviews

Bienvenue

Remerciements commune hôte

Objectifs

Questions et interviews :
modalités et personnes disponibles

Vassilis VENIZELOS

Chef du département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

Les 3 axes du Plan climat vaudois



Adaptation

Les impacts des changements climatiques sont déjà observables sur le territoire vaudois. Le Plan climat 2^e génération renforce la protection de la population, des infrastructures et des milieux et ressources naturels face à ces impacts. Il fixe trois objectifs transversaux pour cela:



Réduire l'exposition
en minimisant les situations où les dommages dus aux aléas climatiques sont susceptibles de se produire.



Réduire la vulnérabilité
en tenant compte des situations de sensibilité ou de fragilité particulière face aux risques climatiques, notamment les situations géographiques et socio-économiques.



Augmenter la résilience
en favorisant la capacité de notre société à faire face aux changements climatiques, à y réagir et à se réorganiser en conséquence.

Se préparer face aux dangers naturels

- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des risques en raison des changements climatiques
- Nombreuses mesures mises en place au niveau environnemental : biodiversité, sols, gestion intégrée de l'eau, renaturation et sécurisation de cours d'eau, etc.
- Le programme de législature 2022-2027 prévoit de renforcer la résilience du Canton à faire face aux risques et aux crises dans le cadre d'une approche globale des dangers en soutenant les communes dans la prévention et la gestion des événements.
- Crédit de 2,8 millions adopté par le Grand Conseil en juin 2022 pour déployer des mesures nécessaires sur le plan de la préparation, de l'intervention et de l'alerte à la population

Gestion intégrée des risques



- Assurer la protection de la population
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens

Prévention -> DGE -> analyse communale des risques

Yvan RYTZ

Directeur général de la direction générale de l'environnement

Analyses communales des risques liés aux dangers naturels (DN) gravitaires

Un outil utile pour les communes

→ Analyse et priorisation de ces risques

- Identifier les secteurs vulnérables, les enjeux importants et les aléas à traiter en priorité
- Apprécier si les risques sont acceptables ou non
- Prioriser les actions pour diminuer les risques non acceptables
- Estimer les coûts de l'inaction face aux DN gravitaires

→ Soutien à la prise de décision

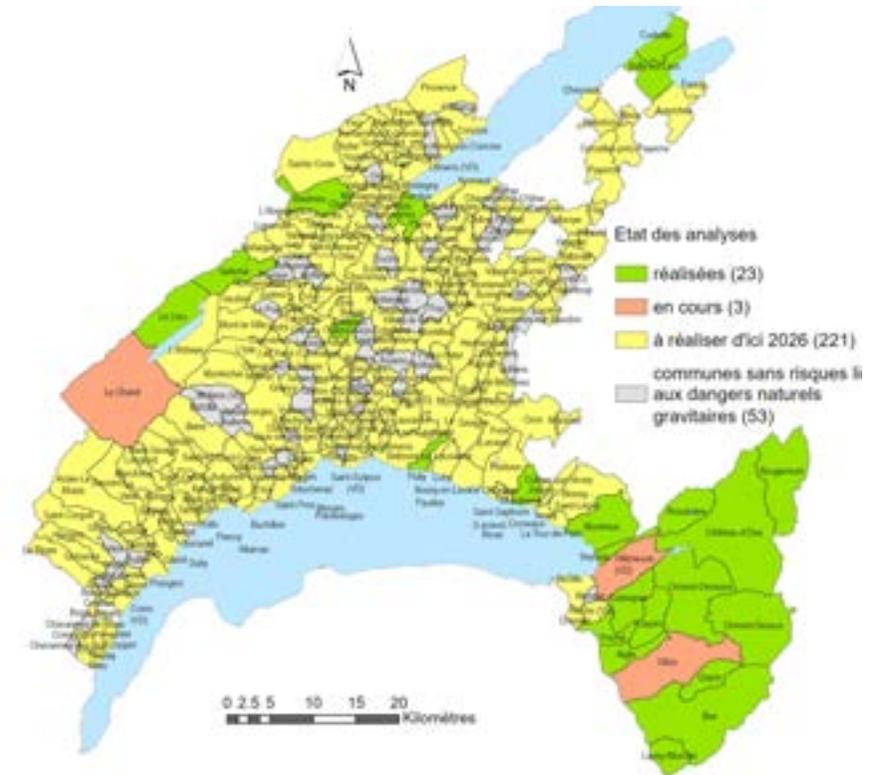
- Réviser les plans d'affectation
- Prioriser les mesures de protection collectives (ouvrages de protection)
- Elaborer les dossiers communaux de sauvegarde, des plans d'alarme et d'intervention

→ Base pour la stratégie communale de gestion intégrée des risques

Analyses communales des risques liés aux DN gravitaires

Financement et mise en œuvre

- Les communes sont responsables de protéger la population et le bâti face aux DN sur leur territoire (LVLFo art. 40 al. 1 notamment)
- 1^{ère} version de l'analyse financée (essentiellement) par le Canton et fournie à chaque commune d'ici 2026 (PCV 2020)
- Versions ultérieures et actualisations à financer et à élaborer par les communes



Exemple de Chardonne

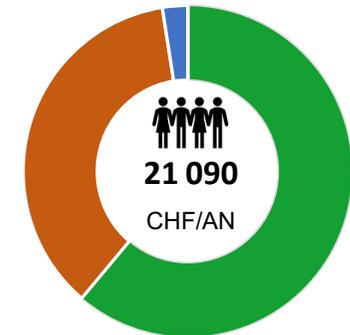
Analyse

Principaux aléas :

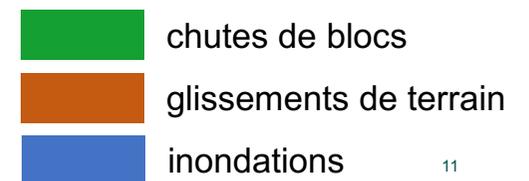
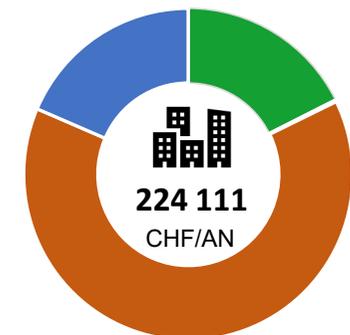
1. Risque pour les personnes: chutes de blocs (60% du total)
2. Risque matériel : glissements de terrain (65% du total)

Estimation du risque total : ~ **245'000 CHF/an**

Estimation risque pour les personnes



Estimation risque matériel



Exemple de Chardonne

Mesures prises

- Sécurisation contre les chutes de blocs à large échelle
- Prise en compte des autres dangers dans la révision du plan d'affectation

8 Vaud

24 heures | Mardi 23 novembre 2024

Pour mettre fin aux éboulements



Les lignes métalliques permettent d'ancrer les masses rocheuses au sous-sol.



Les travaux consistent aussi à installer des bouscilles à des hauteurs de mètres.

Au-dessus de Chardonne, on cloue les rochers pour les empêcher de tomber

Un vaste chantier de sécurisation vient de se terminer le long des bancs rocheux qui surplombent le village. Des travaux hors du commun.

News

Un chantier de sécurisation des rochers a été achevé le 22 novembre dernier. Les travaux ont consisté à installer des bouscilles et des lignes métalliques pour ancrer les masses rocheuses au sous-sol.

«Les bancs rocheux qui sont à la base des rochers s'érodent plus rapidement et mettent en situation de danger ces derniers en situation de porte-à-faux, au point qu'ils basculent parfois».

News **Actualités**, journal de tout le territoire vaudois

Le village de Chardonne, au-dessus de la commune de Chardonne, est en situation de danger. Les rochers qui surplombent le village ont été sécurisés par des bouscilles et des lignes métalliques.

Les Travaux de sécurisation ont été réalisés par la commune de Chardonne, en collaboration avec le Service cantonal de la sécurité publique.

Le chantier a consisté à installer des bouscilles et des lignes métalliques pour ancrer les masses rocheuses au sous-sol. Les travaux ont été réalisés par la commune de Chardonne, en collaboration avec le Service cantonal de la sécurité publique.

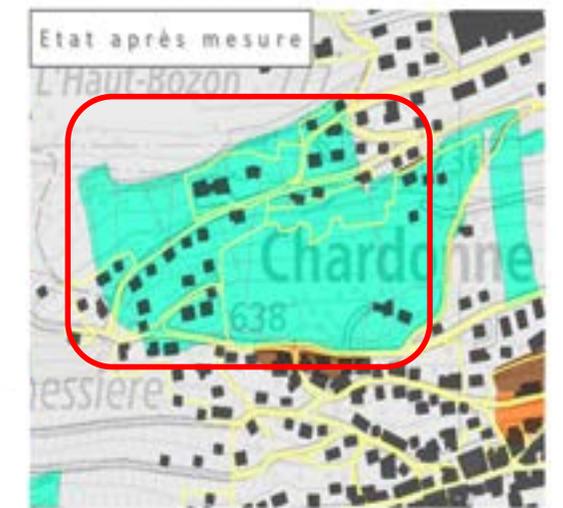
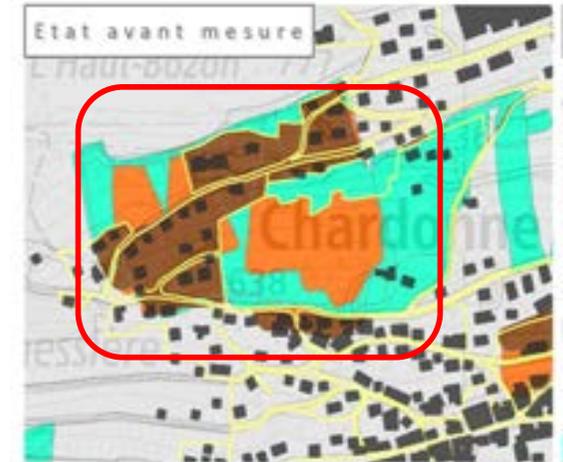
Exemple de Chardonne

Résultats et démarche

- ✓ Effet de la sécurisation contre les chutes de blocs à large échelle
- ✓ Réduction importante des risques
- ✓ Démarche collaborative
 - Syndicat des améliorations foncières impliqué
 - Information systématique des propriétaires privés concernés

Niveau d'action zones d'affectation

 Niveau 1	 Spécial
 Niveau 2	 Non exposé
 Niveau 3	 Non étudié



Analyses communales des risques liés aux DN gravitaires – calendrier



Février/mars 2025 – Courrier d'annonce aux communes avec divers documents utiles



D'ici fin 2026 – présentation par DGE ou ses mandataires de leur analyse de risques



Dès les analyses de risques livrées, les communes sont compétentes pour les mettre à jour et mettre en œuvre des mesures de réduction des risques

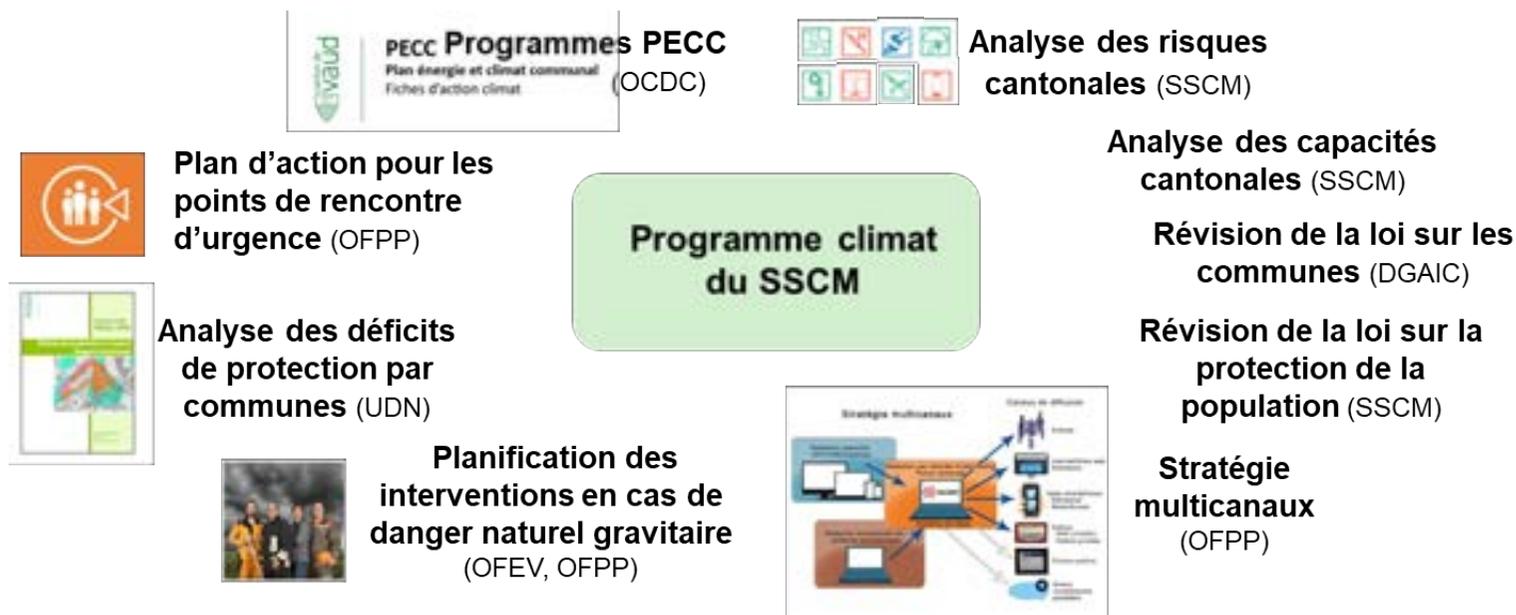
Informations disponibles sur
<https://www.vd.ch/environnement/dangers-naturels>

Denis FROIDEVAUX

Chef du service de la sécurité civile et militaire et chef de l'Etat-major cantonal de conduite

Approche coordonnée pour faire face

Intégrant les mesures existantes à tous les échelons (Confédération - Canton de Vaud – Communes) :



Objectifs et missions



Déployer les mesures nécessaires sous l'angle de la préparation et de l'intervention, inclus l'alerte à la population

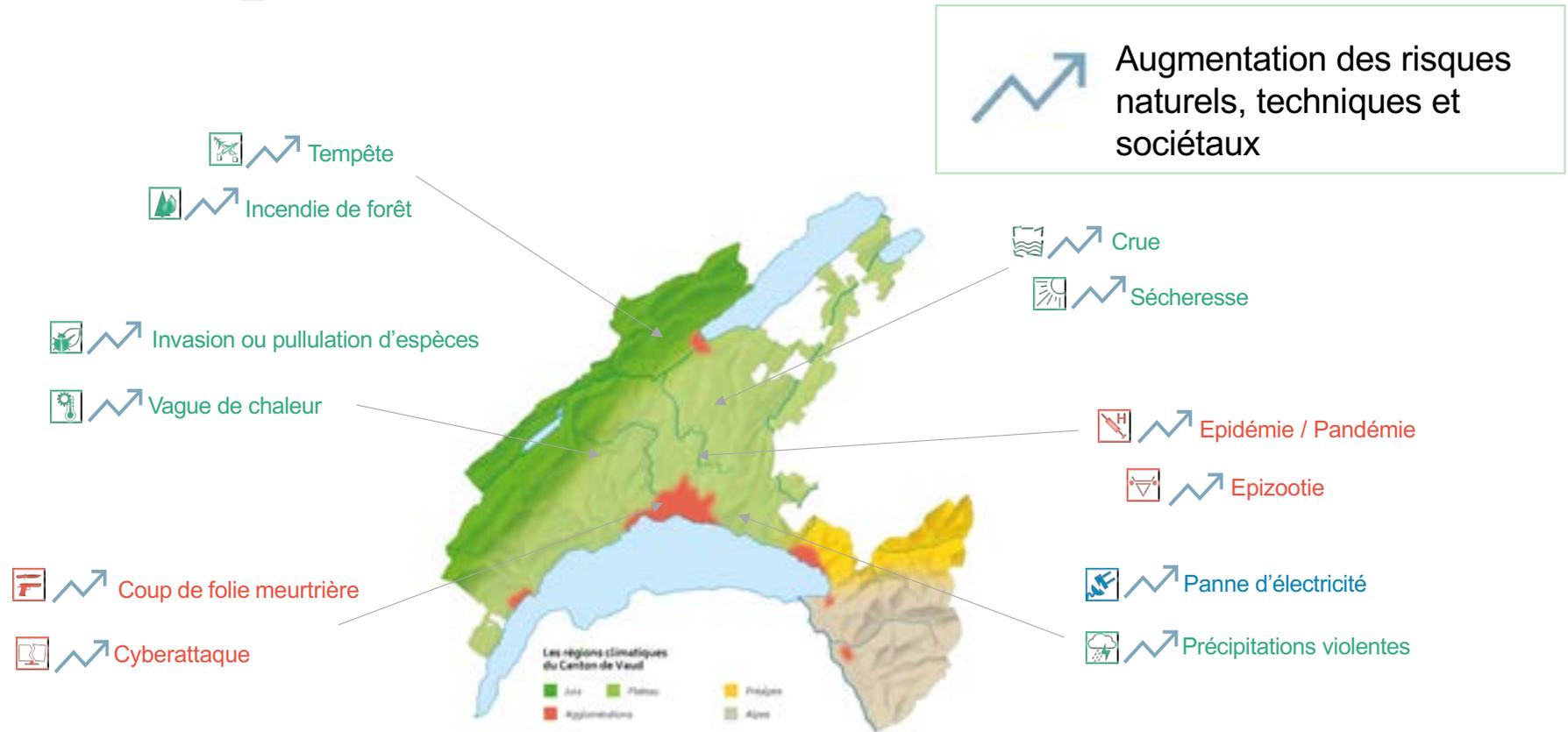


Augmenter la résilience du canton face à l'augmentation des risques



Déployer les mesures nécessaires sur le plan de la préparation et de l'alerte à la population face aux risques climatiques

Les risques... Une réalité bien réelle!



Déclinaison programme

3 mesures et 5 projets

- Soutenir les communes pour assurer une démarche coordonnée et une conduite renforcée, à leur niveau
 1. Élaboration de dossiers communaux de sauvegarde (DosCos)
 2. Formation des communes en gestion de crise (ForGC)
 3. Installation de points de rencontre d'urgence (PRU)
- Renforcer le dispositif d'alerte et d'alarme à la population
 1. Étude de la mise en place d'un système d'alerte à la population par téléphonie mobile (AlaMo)
- Renforcer la prévention et l'information à la population
 1. Prévention et information à la population sur le thème des risques climatiques (InfoPop)



Planning



Travaux lancés fin 2023



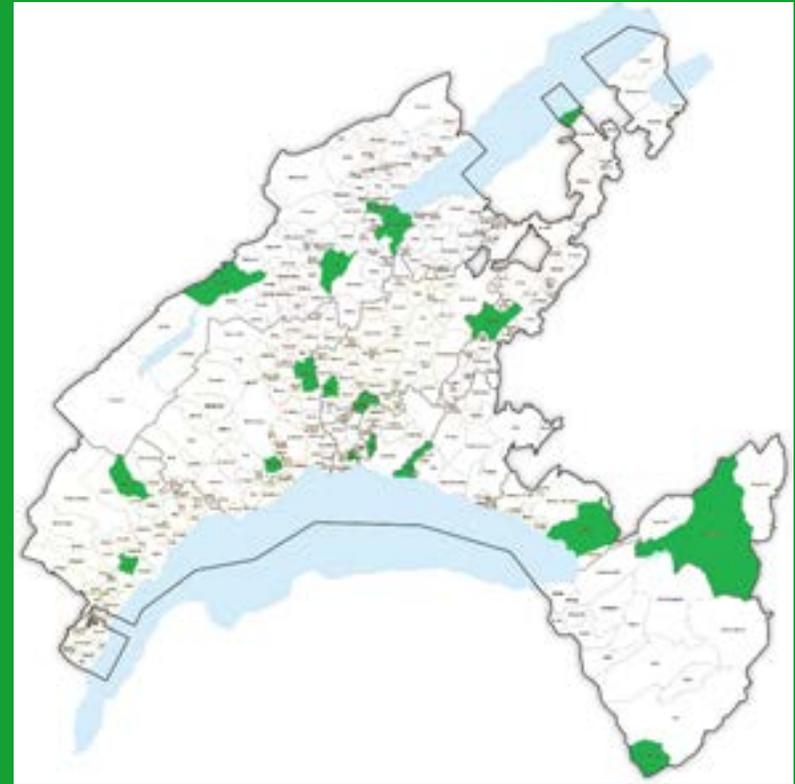
Phase pilote terminée



Déploiement à l'ensemble des communes sur 2025-2026

Phase pilote

- 17 communes identifiées et volontaires
- Accompagnement important du canton
- Développement des livrables en étroite collaboration avec les communes
- Planification et lancement des formations
- Développement d'une plateforme d'échange



Dossier communal de sauvegarde

Objectifs :

- Communes sensibilisées sur leurs propres risques et ayant développés les documents préparatoires associés à l'échelle locale
- Communes aptes à faire face à leur niveau à une situation sortant de l'ordinaire qui pourrait survenir sur leur territoire

Contenu :



Plateforme d'échange « Echange-vd »

Objectifs :

Le SSCM met à disposition une plateforme d'échange sécurisée pour les partenaires de la population incluant les communes. Elle regroupera les documents liés à la préparation et à la gestion de situation sortant de l'ordinaire.

Contenu :

- Base référentielle et documentaire pour gérer une situation particulière
- Accessible en tout temps aux communes et aux partenaires sécuritaires
- Transfert d'informations facilité entre les partenaires de la protection de la population incluant les communes
- Contenu sécurisé et stocké en Suisse

Formation en gestion de crise

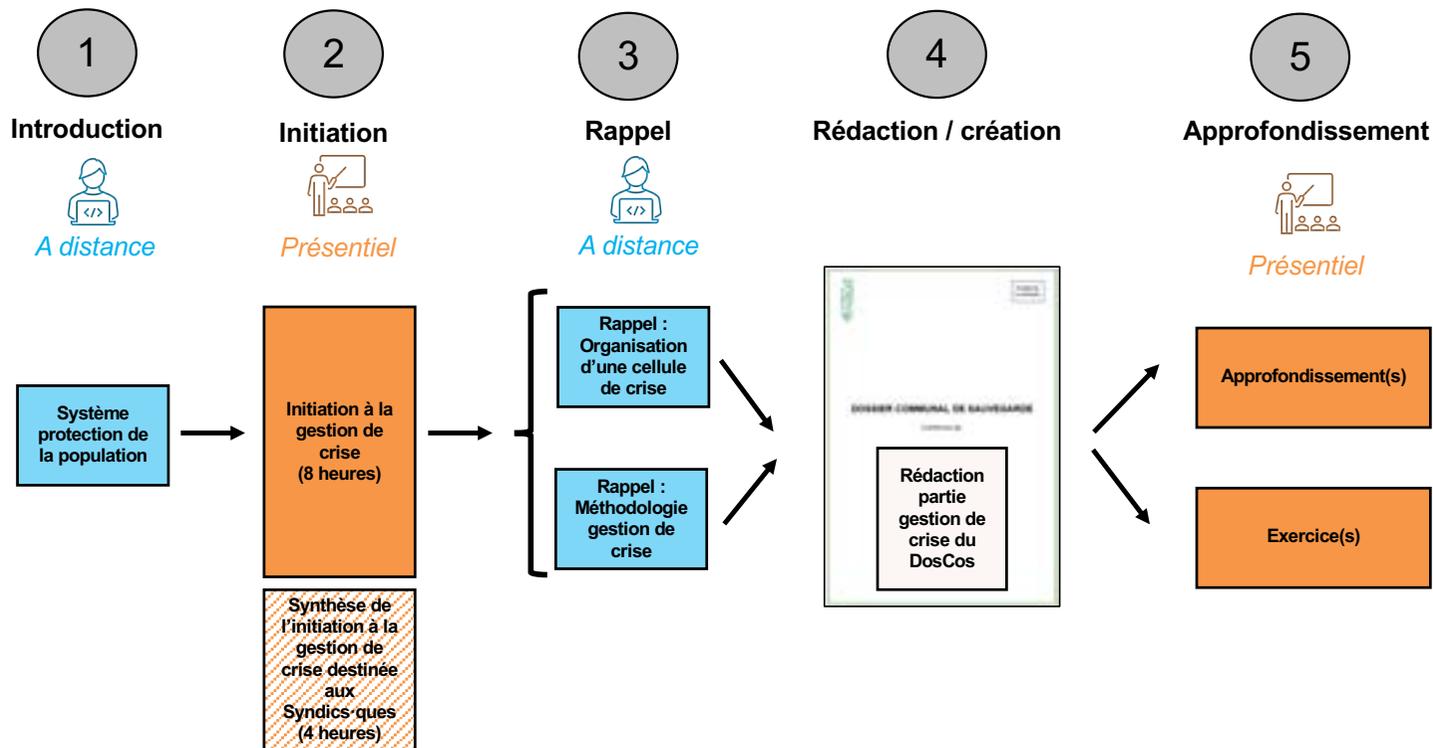
Objectifs :

- Permettre aux acteurs communaux de faire face à des situations sortant de l'ordinaire par l'acquisition de compétences clés en gestion de crise
- Assurer une meilleure intégration des communes dans le dispositif de conduite cantonal

Contenu :

- Concept en présentiel + modules à distance
- Modulaire aux besoins et à la disponibilité
- Déploiement par district
- Inscriptions en cours
- Bon taux de participation

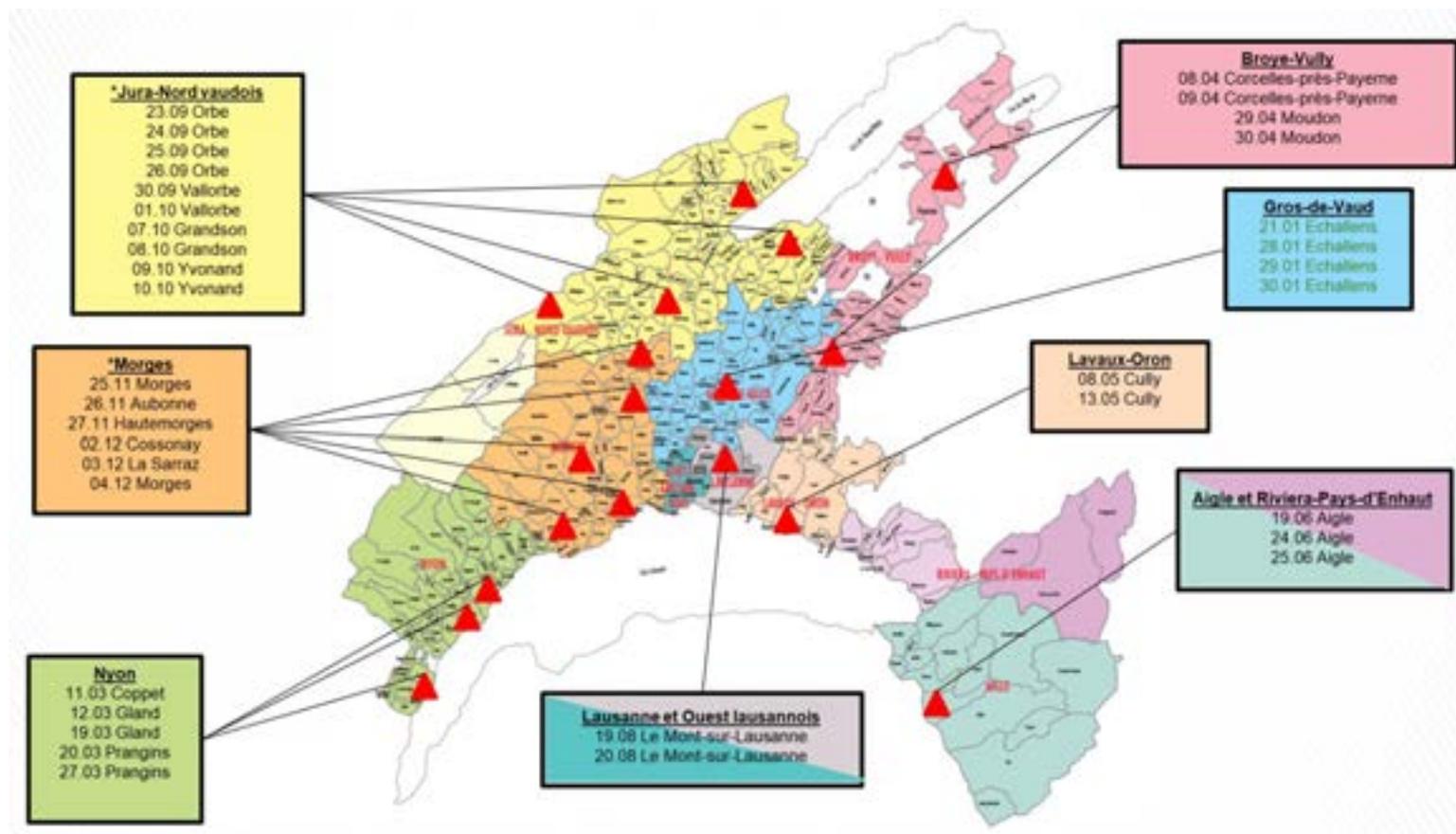
Concept final de formation



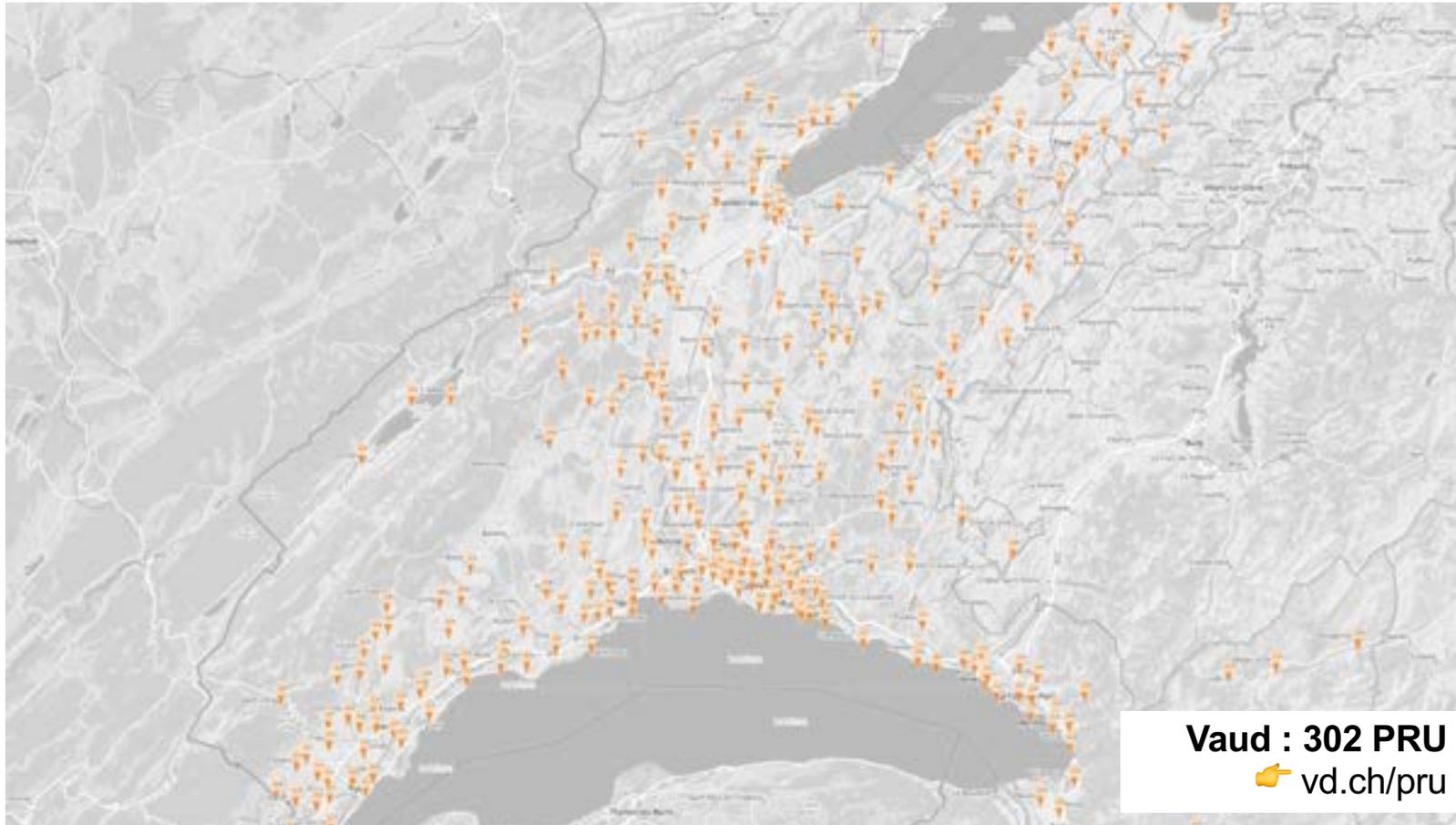
Initiation à la gestion de crise

Formation complète :

- 1 journée de formation en présentiel (8 heures)
- Déploiement en 2025
- 36 dates réparties dans 18 communes
- Inscription par (regroupement de) district



Points de rencontre d'urgence



Signalétique fixe

- Remise aux communes
- Installée afin que la population identifie l'emplacement
- Activation signalée par la mise en place de la signalétique mobile (oriflammes)



Points de rencontre d'urgence (PRU)

Objectifs :

- Disposer d'un maillage territorial basé sur les communes au sein duquel la population peut trouver des informations, des conseils et de l'assistance
- En cas de rupture des réseaux de communication, atteindre les centrales d'urgence

Contenu :

- 302 PRU définis et mis en place par les 300 communes vaudoises
- Chaque PRU est équipé du matériel standardisé pour la communication d'urgence et la signalisation
- Supports d'information et de communication disponibles (distribution prochaine)
- Localisation de chaque PRU sur guichet cartographique national et cantonal
- Forte implication et contribution des communes



Alarme à la population | Cellbroadcast



- ✓ Couverture en tout temps sur un périmètre défini (ville, versants, etc.)
- ✓ Système souple et modulaire
- ✓ Pas d'autorisation requise
- ✓ Couvre **toute** la population équipée de smartphones dans la zone définie
- Nécessite smartphone
- Lié à la qualité du réseau gsm

Alarme à la population | Cellbroadcast

Objectifs :

- Mettre en place un système d'alerte et d'alarme à la population basé sur l'envoi de messages sur les téléphones portables de toutes les personnes se situant dans une zone sinistrée ou menacée

Etat des lieux :

Retard dans le projet lié essentiellement à des questions juridiques et financières à l'échelle de la Confédération

Information à la population

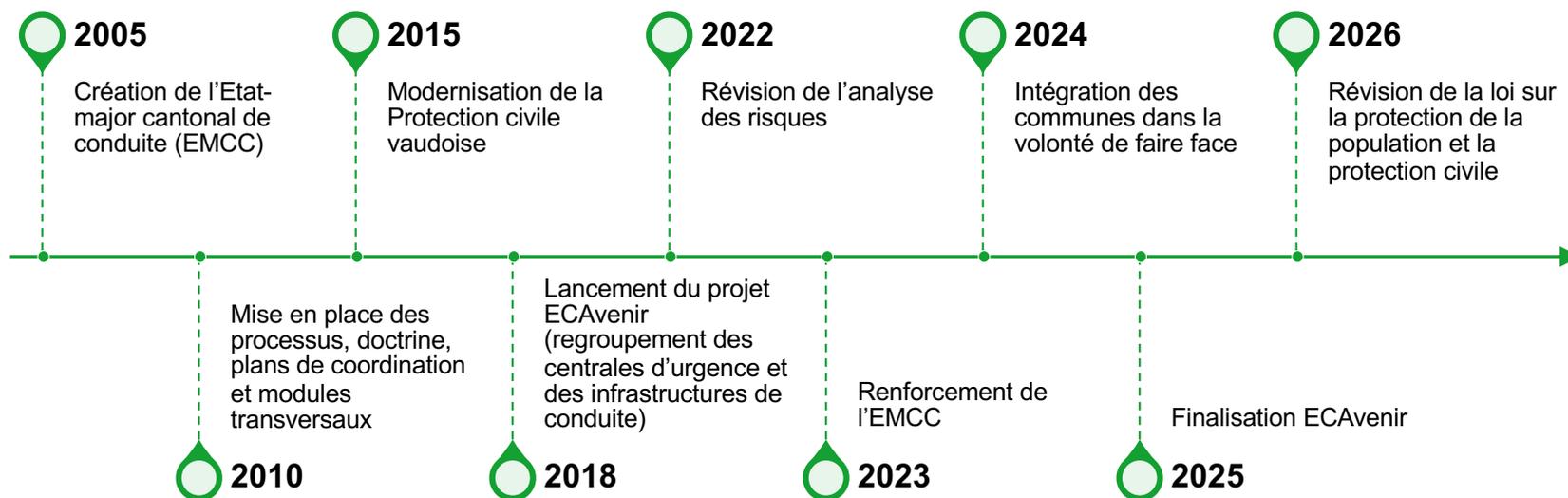
Objectifs :

- Informer la population sur les dangers inhérents aux risques dans leur ensemble, en particulier climatiques et communiquer les bons gestes pour anticiper, se préparer et faire face en cas de survenance
- Avoir une population résiliente et prête à faire face en cas de situation sortant de l'ordinaire
- Communiquer d'une seule voix sur les risques climatiques et les modalités de préparation

Etat d'avancement :

- Lancement des travaux de conceptualisation, déploiement prévu courant 2026
- Transmettre des messages pour se préparer en amont, en cas de risque de survenance et se protéger si le risque survient
- Renforcement partenariats et communauté de destin

Une pierre de plus au système de gestion des risques!



Etat final recherché

FAIRE FACE

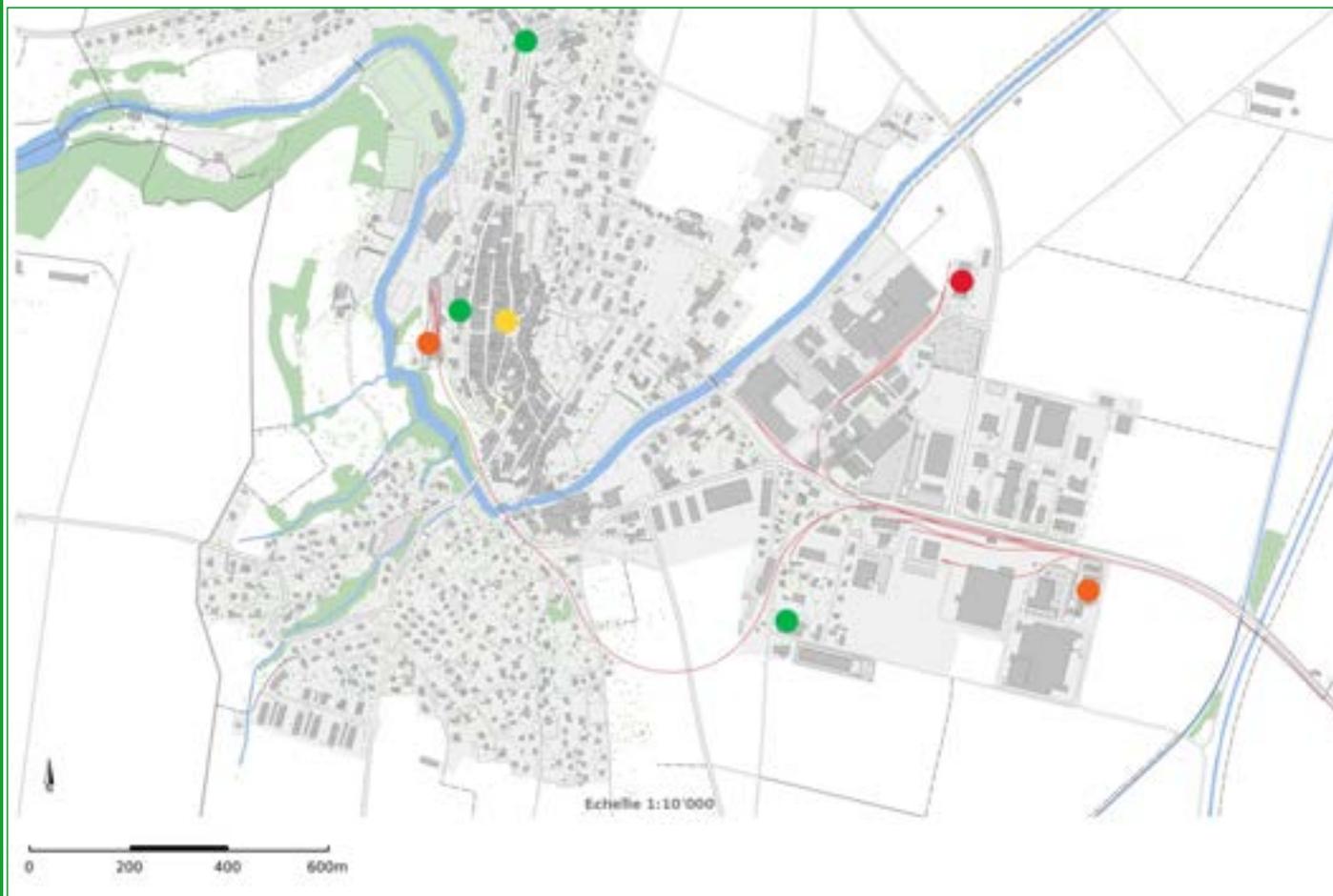
-

CONSTRUIRE LA RESILIENCE

Mary-Claude CHEVALIER

Syndique d'Orbe, commune pilote du projet

Commune d'Orbe

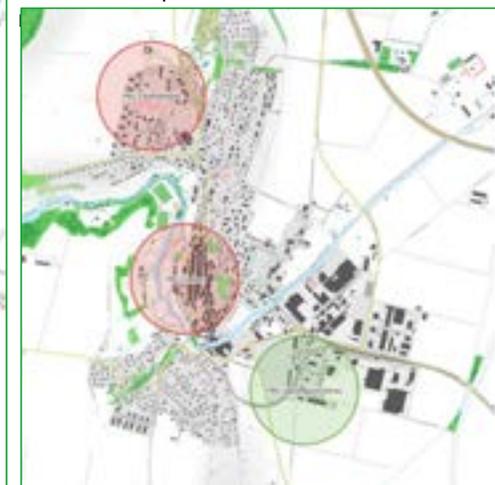


Population: 8000 habitants
Superficie: 1'205 ha
Zone industrielle: 4'700 emplois

SDIS de la Plaine de l'Orbe
Caserne

Protection Civile Jura-Nord vaudois
Base opérationnelle et Poste de commandement

Points de rencontre d'urgence (PRU)
2 principaux (Casino d'Orbe / Chantemerle)
PRU
1 secondaire pour distribution de matériel ou



Commune d'Orbe



Pourquoi avoir été commune pilote?

NOTRE responsabilité (Syndique / Municipalité/ services communaux)

Les besoins de gestion de crise sont bien réels car les risques existent à Orbe :

- crues/inondations/barrages sur l'Orbe
- climatiques : vents violents, fortes précipitations, orages, grand froid, neige/verglas, canicule
- glissement de terrain
- feux de forêt : 170 hectares
- industriels : 4700 emplois dans la ZI et plus de 500 entreprises sur le territoire
- Énergétiques
- etc.

COVID : la crise a été l'occasion d'une réactivité et d'une résilience formidables (ex.: délivrance des prestations à la population, gestion du personnel communal, relation aux commerçants, aide aux personnes âgées, mise en place d'une unité sanitaire, etc.). Cette capacité d'adaptation s'est traduite par différentes actions concrètes.

Commune d'Orbe



Pourquoi avoir été commune pilote?

Les différentes crises ont aussi mis en lumière le manque de préparation des communes, « derniers maillons » de la chaîne de gestion de crise: retard dans l'anticipation des menaces, difficultés d'appréciation de l'ampleur des vulnérabilités, compréhension incomplète de l'organisation des secours et de leurs responsabilités, en particulier concernant l'alerte et l'information à la population.

Syndique : son rôle n'est pas limité aux instants de crises, c'est une mission qui lui incombe tout au long de son mandat.

- Pérenniser la préparation opérationnelle de sa commune pour faire face efficacement au jour J.
- Etude préalable des risques
- Instituer une **culture du risque** au sein de la commune, aussi bien auprès des habitants que des services.



Aide du canton

Commune d'Orbe



Retour d'expériences

Cours d'une journée (Syndique, Secrétaire municipal, Première secrétaire) : **initiation à la gestion de crise**

Points abordés : système protection de la population / ORCA / EMCC, place de la commune dans ce système, reconnaître une crise, organisation et missions d'une cellule de crise, méthodologie de travail et outils à disposition.

Cours ½ journée (Syndique, Secrétaire municipal): **initiation à la prise de décision**

Points abordés : la place de la commune dans le système de protection de la population, les missions et la structure d'une cellule de crise communale, le rôle du syndic et du chef de cellule dans la gestion d'une crise, méthodologie de travail (orienté décision)

Rencontres et échanges avec les représentants du SSCM

Commune d'Orbe



Retour d'expériences

- ✓ Echanges d'expériences avec les autres communes présentes et exercices pratiques appréciés.
- ✓ Mise en perspective des « manques » de la Commune (ex: mise en place d'un lieu de cellule de crise).
- ✓ Importance du « Dossier communal de sauvegarde » qui va définir les responsabilités, les contacts, les ressources humaines et matérielles, la chaîne de commandement, les concepts de gestion, etc.).
- ✓ Encadrement et suivi des représentants du Canton (Diane Gimmi et Lucas Perez) efficaces et attentionnés.
- ✓ Vraie plus-value « formation » pour les représentants de la Commune > indispensable.
- ✓ Outils mis en place par l'équipe-projet importants: plate-forme digitale, dossiers, fiches de risques, etc.

Commune d'Orbe



Conclusions

- Les communes doivent impérativement se préparer à mieux faire face aux crises de plus en plus fréquentes, qu'elles soient soudaines ou prévisibles.
- Le «Dossier Communal de Sauvegarde» est l'outil essentiel de planification et d'organisation des acteurs en cas de crise, pour assurer la protection et la mise en sécurité des personnes.
- Le travail d'harmonisation des procédures et des supports à l'échelle du canton est bénéfique pour toutes les communes (homogénéité des documents, échanges plus faciles).
- L'aide du canton (formation et encadrement) est une vraie plus-value pour les communes.
- Se préparer demande du temps mais c'est NOTRE responsabilité d'élus.

Chantal Weidmann Yenny

Présidente de l'Union des Communes Vaudoises

Message de fin



Soutien des faïtières au projet



Importance d'anticiper les crises



Responsabilité partagée entre communes et canton

Questions & interviews